

SÉCHERESSE :

mesurer l'impact des conditions
climatiques de ces derniers mois
sur nos exploitations.

GAEC des Vals à Millau



Rencontre avec Madame la Préfète de l'Aveyron
Jeudi 7 Juillet 2022

Avant propos :

L'actualité internationale de ces derniers jours nous rappelle à quel point le dossier « réchauffement climatique » est urgent et préoccupant. Il l'est tout autant à l'échelle locale. L'agriculture aveyronnaise dépend du bon vouloir de la météo et ces derniers mois ont été inquiétants pour nos agriculteurs.

Avec un mois de mai, exceptionnellement sec, qui accuse un déficit pluviométrique moyen de 82%, les averses qui ont touché l'Aveyron au cours de la première décade de juin ont apporté des cumuls mais insuffisants, notamment dans l'Est et le Sud de l'Aveyron. Le mois de mai 2022 a été le plus chaud jamais enregistré depuis 1960.

L'indice de sécheresse des sols superficiels agrégé sur le département, d'un niveau d'assèchement record mi-juin, remonte au-dessus du deuxième décile.

Les orages et averses qui ont touché l'Aveyron fin juin ont apporté des précipitations de manière hétérogène, parfois très abondantes, et localement sous forme de grêle.

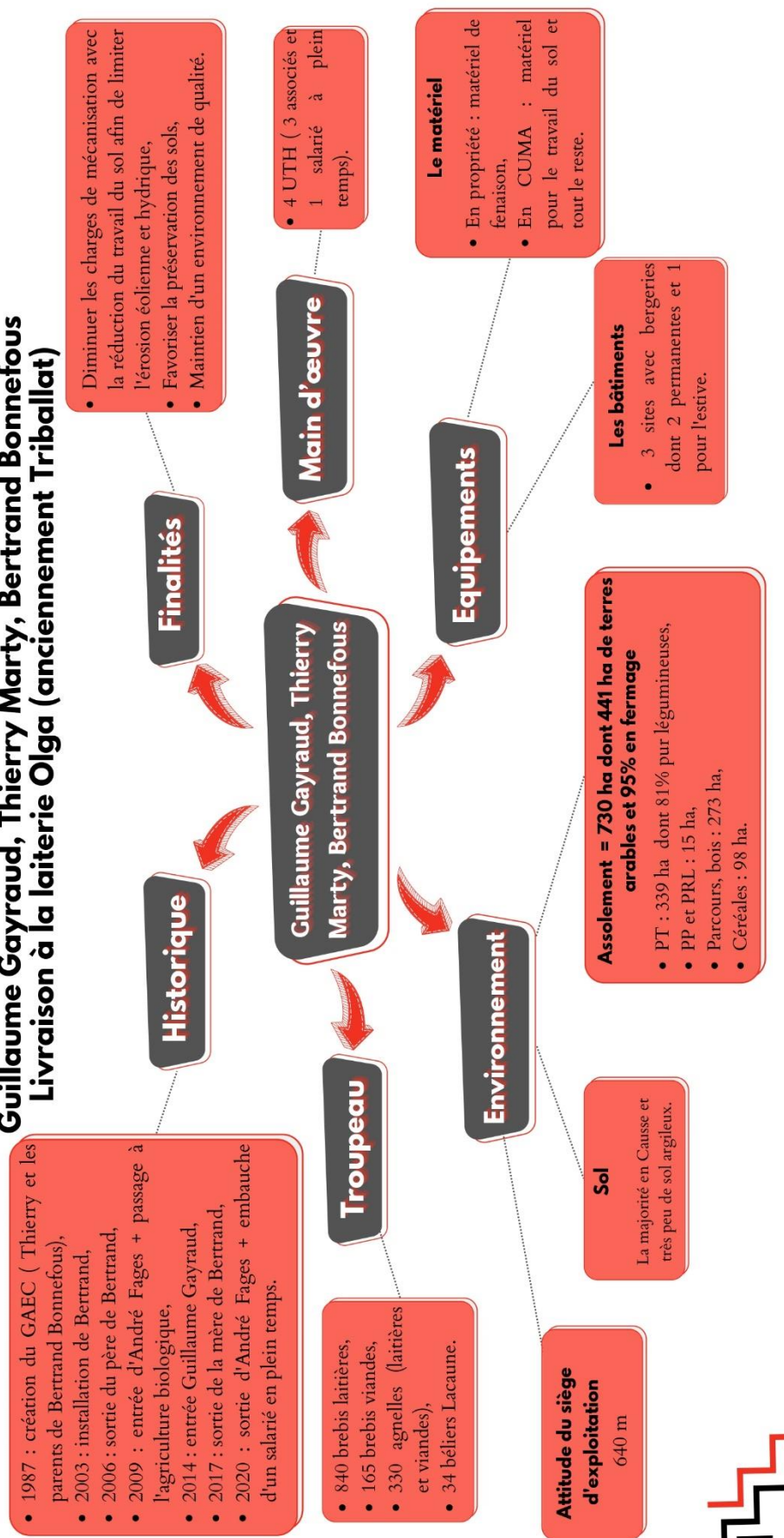
Ces conditions climatiques ont apporté des pertes sur les premières récoltes de fourrage de l'ordre de 30 à 50 %, une absence de seconde coupe, des céréales qui échaudent, des semis de maïs qui ont du mal à sortir de terre notamment dans tout l'Est et le Sud du département. Le constat porte également sur une production de cerises de faibles calibres suite au manque d'eau et à la destruction des jeunes plantations d'arbres fruitiers.

Météo France a annoncé la prise en compte depuis le 28 juin des nouvelles normales de climatiques calculées sur la période 1991 – 2010. Cette évolution aura un impact limité sur les variables suivies. Toutefois, au niveau national, la température normale est en hausse (+0,42°C) par rapport à la précédente période (1981 – 2010). Localement, la partie Nord du département devrait être plus impactée que le reste de la région, car elle ne bénéficie pas des influences océaniques qui limitent cette hausse.



GAEC des Vals

**Guillaume Gayraud, Thierry Marty, Bertrand Bonnefous
Livraison à la laiterie Olga (anciennement Triballat)**



Important : cette exploitation consacre une part importante de son assolement aux prairies temporaires à base de légumineuses avec pour objectif une production d'herbe dynamique.



Fiche exploitation sécheresse :

- **53% de pertes fourragères en 2022 !**

Calcul de la production fourragère	ANNÉE NORMALE	ANNÉE 2022
Les premières coupes :		
Enrubannage	155 tonnes de matière sèche	108 tonnes de matière sèche
Foin	390 tonnes de matière sèche	276 tonnes de matière sèche
Les coupes suivantes :		
Foin	274 tonnes de matière sèche	0 à ce jour
TOTAL RÉCOLTE	819 tonnes de matière sèche	384 tonnes de matière sèche

Le taux de pertes fourragères selon le mode de calcul des calamités agricoles est de 53 %.

Important : il est fortement probable qu'il n'y ait plus de récolte maintenant. Une pluviométrie favorable pourrait simplement contribuer au redémarrage de la pousse de l'herbe nécessaire au pâturage.

- **Arrêt du pâturage précocement et affouragement supplémentaire !**

En année normale, les animaux commencent à pâture une fois par jour du 20 mars jusqu'au 20 avril, puis deux fois par jour du 20 avril jusqu'à début juillet.

Cette année, le pâturage a été considérablement atténué à partir du 20 avril et jusqu'à maintenant.

L'alimentation des animaux a dû être assurée par un affouragement complémentaire à hauteur de 3 bottes par jour complétée de luzerne déshydratée.

Quantité de fourrage nécessaire pour cet **affouragement supplémentaire** : **126 bottes à 350 kg soit 44 tonnes**.

De plus, les animaux étant restés en bâtiment plus longtemps, un **achat de paille a été nécessaire.**

- **28 000 euros d'achats supplémentaires liés à la sécheresse à aujourd'hui !**

Le GAEC des Vals est une exploitation autonome sur le plan des fourrages en année normale.

Achats réalisés à cause de la sécheresse 2022 :

Achat de 3 camions de foin pour l'affouragement complémentaire des animaux et pour compenser les faibles récoltes, soit 77 tonnes.	Coût : 15 500 €
Achat d'un camion de paille car les animaux sont restés plus longtemps en bâtiment.	Coût : 2 700 €
Achat de 30 tonnes de luzerne déshydratée pour compléter l'affouragement	Coût : 9 800 €
TOTAL des achats liés à la sécheresse à ce jour :	28 000 €

Notre demande :

- Au regard des pertes de récoltes enregistrées dans certaines zones du département nous demandons **le démarrage de la procédure des calamités agricoles au titre des pertes de récoltes.**

3 bilans fourragers complémentaires :

- GAEC des Pradelles à Roquefort sur Souzou

Cheptel :



450 brebis + 125 agnelles.

Surfaces :



- Céréales : 29 ha
- Prairies temporaires : 86.17 ha
- Prairies permanentes :
 - 6 ha de prairies à rotation longue,
 - 19.38 ha de prairies naturelles,
 - 12 ha de parcours.

Calcul de la production fourragère	ANNÉE NORMALE	ANNÉE 2022
Les premières coupes :		
Foin	176,40 tonnes de matière sèche	112,50 tonnes de matière sèche
Les coupes suivantes :		
Foin	71,40 tonnes de matière sèche	0 à ce jour
TOTAL RÉCOLTE	247,80 tonnes de matière sèche	112,5 tonnes de matière sèche

Le taux de pertes fourragères selon le mode de calcul des calamités agricoles est de 55 %.

Pâturage :

En année normale, les animaux commencent à pâturer 2 fois par jour du 15 mars jusqu'au 15 juillet, puis une fois par jour de mi-juillet jusqu'au 15 août.

Cette année, le pâturage a été considérablement atténué. Les brebis ont été sorties plus tard. Depuis mi-juin elles sortent une fois par jour ; ce qui implique un affouragement précoce.

Lors d'une année normale, le GAEC achète 50 T de foin. Cette année, **22 T de plus** ont déjà été achetées et ce chiffre risque d'augmenter selon l'évolution des conditions climatiques.

- **GAEC NIEL Jean-Pierre et Sylvain à Prades d'Aubrac**

Cheptel :



- 125 vaches (+ de 2 ans),
- 21 génisses (+ de 1 an),
- 111 broutards,
- 5 taureaux.

Surfaces :



- Prairies permanentes : 250 ha.

Calcul de la production fourragère	ANNÉE NORMALE	ANNÉE 2022
Les premières coupes :		
Enrubannage	84 tonnes de matière sèche	74,40 tonnes de matière sèche
Foin	233,80 tonnes de matière sèche	81,40 tonnes de matière sèche
Les coupes suivantes :		
Foin	0 tonne de matière sèche	0 à ce jour
TOTAL RÉCOLTE	317,80 tonnes de matière sèche	155,80 tonne de matière sèche

Le taux de pertes fourragères selon le mode de calcul des calamités agricoles est de 51 %.

Pâture :

Pour 2022, le GAEC a déjà acheté **40 T de pailles supplémentaires** qu'il prévoit de mettre dans la ration (bol mélangeur) pour économiser du foin. Il lui reste encore un peu de stock de 2021 car il a diminué son troupeau. Il prévoit également d'acheter plus d'aliments pour les veaux pour compenser le manque d'herbe.

- GAEC du Couderc à Séverac d'Aveyron

Cheptel :



- 800 brebis laitières,
- 200 agnelles,
- 15 vaches allaitantes,
- 12 broutards.

Surfaces :



- Céréales : 14.85 ha,
- Prairies temporaires : 50 ha,
- Prairies permanentes : 50 ha,
- Landes et parcours : 46 ha.

Calcul de la production fourragère	ANNÉE NORMALE	ANNÉE 2022
Les premières coupes :		
Enrubannage	142,60 tonnes de matière sèche	113,50 tonnes de matière sèche
Foin	147,30 tonnes de matière sèche	76,30 tonnes de matière sèche
Les coupes suivantes :		
Foin	49,10 tonne de matière sèche	1,10 tonnes de matière sèche
TOTAL RÉCOLTE	339 tonnes de matière sèche	190,90 tonne de matière sèche

Le taux de pertes fourragères selon le mode de calcul des calamités agricoles est de 44 %.

Pâturage :

En année normale, les animaux commencent à pâturer du 15 mars jusqu'au 30 juin entre les deux traites soit de 09h00 à 17h00.

Cette année, le pâturage a été considérablement atténué. Les brebis ont été sorties plus tard. Depuis début juin, elles sortent une fois par jour quelques heures mais uniquement pour une question de mouvements et de confort. Ce constat implique donc un affouragement précoce.

En année normale, le GAEC achète 120 T de foin. **Cette année ils vont à première vue acheter plus de 180 T de foin.** 22 T de plus ont déjà été achetées et ce chiffre risque d'augmenter selon l'évolution des conditions climatiques.

Le secteur arboricole victime lui aussi de la sécheresse :

Depuis le début de l'année 2022, le département de l'Aveyron est concerné par la sécheresse.

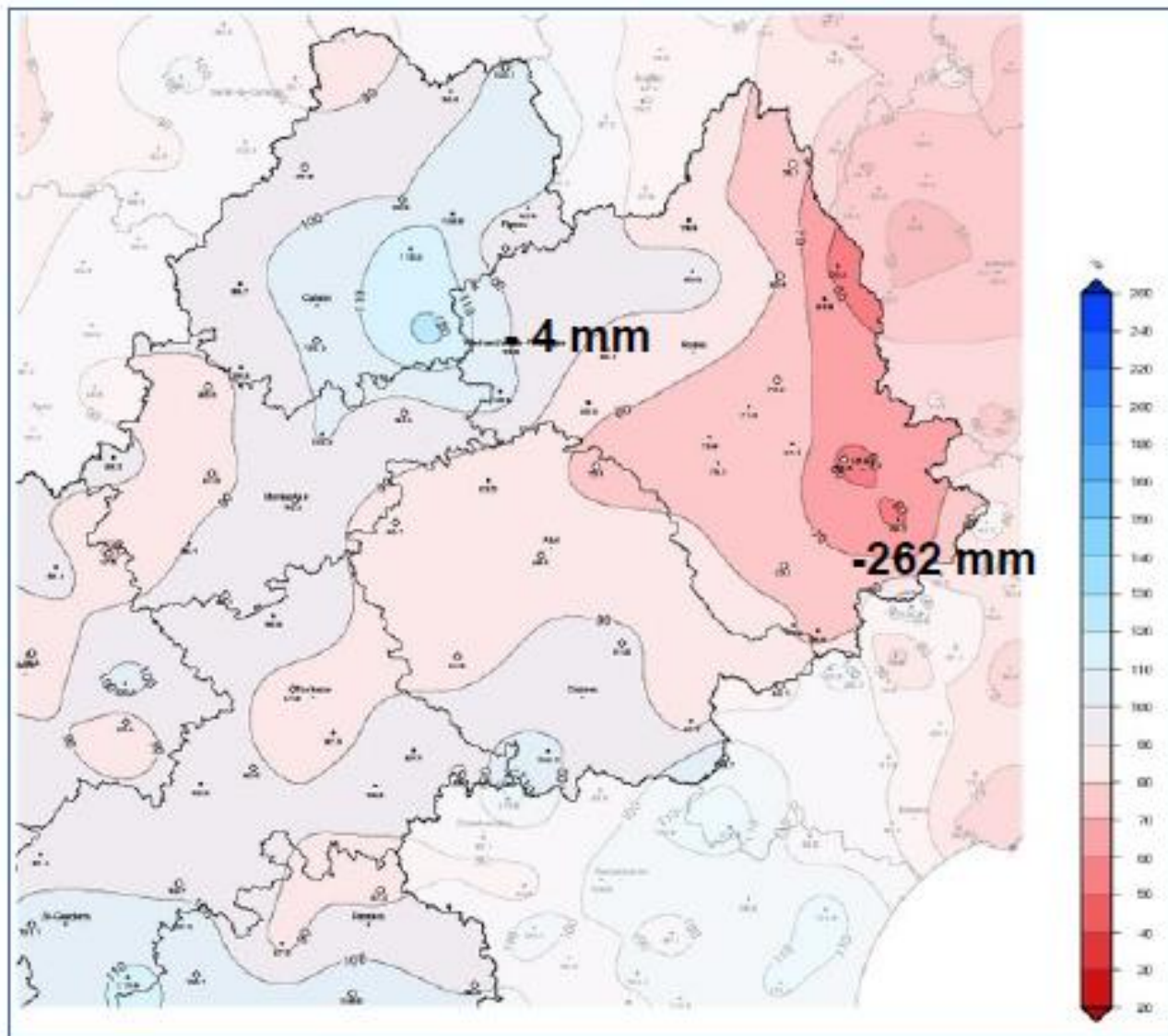
Le secteur arboricole a été à nouveau impacté par la sécheresse après avoir subi l'épisode de gel de 2021.

Le manque d'eau a eu des conséquences à plusieurs niveaux :

- Un calibre des fruits (notamment pour les cerisiers) beaucoup plus petit et commercialement dévalorisé ;
- Par ailleurs les pics de chaleur du mois de mai/juin ont contribué à flétrir voire brûler les fruits ;
- Le manque d'eau n'a pas favorisé l'implantation des jeunes arbres et on a pu constater un taux de perte sur les jeunes plantes autour entre 15 et 30 %.

D'autre part, nous ne mesurons pas encore l'effet de la sécheresse 2022 sur les récoltes de 2023.

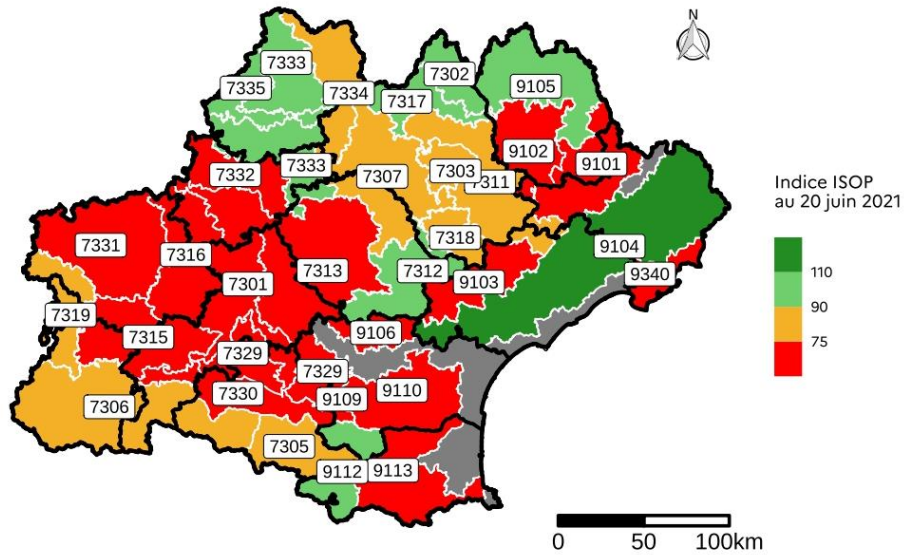
Situation météorologique :



Année hydrologique en cours : 1er septembre 2021 / 12 juin 2022

Rapport à la normale (1981-2010) du cumul des pluies en mm.

Cartographie des indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes d'Occitanie au 20 Juin 2021.



Cartographie des indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes d'Occitanie au 20 Juin 2022.

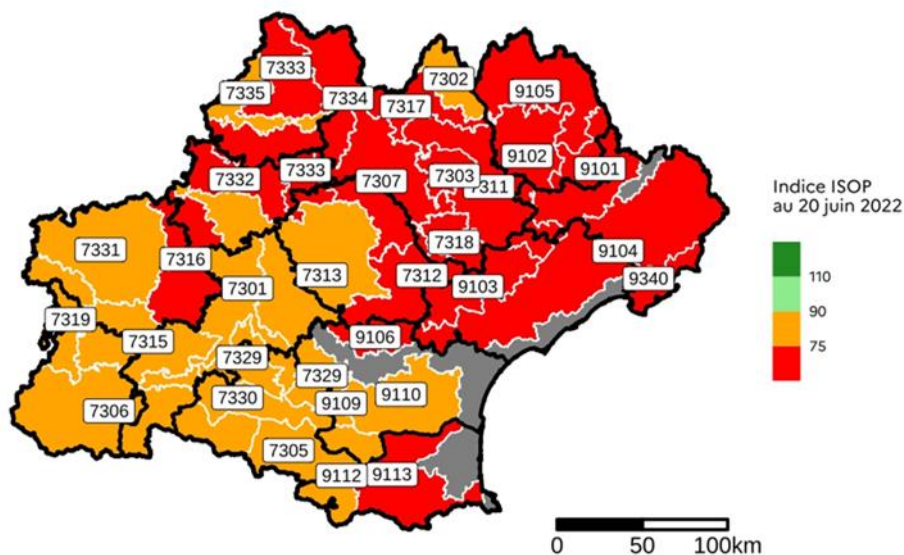
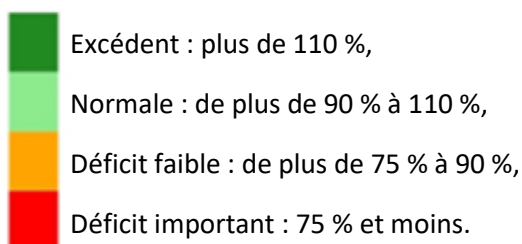


Figure 1: Cartographie des indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes d'Occitanie

L'indicateur de rendement des prairies permanentes Isop à une date donnée, est égal au rapport entre la pousse cumulée à cette date depuis le début de l'année et la pousse cumulée à la même date calculée sur la période de référence 1989- 2018.



Prairies : Indicateurs de rendement ISOP au 20 juin 2021 par région fourragère (RF) pour les prairies permanentes et temporaires.

Table 5: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes de l'Aveyron

RF	avril	mai	juin
7302	157.89	104.4	104.8
7303	114.86	78.2	85.4
7307	119.52	79.8	84.9
7311	110.98	81.5	80
7312	105.17	86.6	93.8
7317	100.63	68.7	97.5
7318	118.75	80.2	78.4
7334	90.14	55.9	85.8

Table 6: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires de l'Aveyron

RF	avril	mai	juin
7302	159.02	105.9	106.3
7303	113.75	80.1	87.2
7307	120.74	79	87.1
7311	107.83	91.5	85.2
7312	102.99	85.6	93.4
7317	101.79	69	95
7318	119.42	77.5	74.3
7334	94.74	57.9	85.9

© Agreste – Occitanie –
 Conjoncture Prairies – Juillet 2021

Prairies : Indicateurs de rendement ISOP au 20 juin 2022 par région fourragère (RF) pour les prairies permanentes et temporaires.

Table 5: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes de l'Aveyron

RF	avril	mai	juin
7302	151.06	127.07	89.11
7303	94.44	98.45	55.81
7307	104.93	101.14	73.4
7311	100	90.62	59.9
7312	109.52	98.41	67.73
7317	110.77	95.62	68.32
7318	105.36	104.41	71.73
7334	110.92	95.24	71.25

Table 6: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires de l'Aveyron

RF	avril	mai	juin
7302	156.9	128.48	86.41
7303	98.31	99.3	57.94
7307	106.19	101.68	71.76
7311	100	89.3	62.88
7312	112.31	102.52	75.89
7317	115.79	98.8	69.01
7318	106.72	106.28	71.24
7334	118.44	101.18	77.17

© Agreste – Occitanie –
 Conjoncture Prairies – Juin 2022

Autres sujets liés à la sécheresse :

- **Roquefort : obtenir une dérogation pour la règle des 200 Kg**

Nos brebis sont élevées traditionnellement avec une alimentation à base d'herbe, de fourrage et de céréales provenant au moins aux trois quarts, de l'aire géographique de production.

Quelle que soit leur provenance, les achats extérieurs à l'exploitation, fourrages, céréales et aliments complémentaires, destinés aux brebis et agnelles de renouvellement, ne doivent pas dépasser en moyenne, par troupeau et par an, 200 kilogrammes de matière sèche par brebis laitière présente sur l'exploitation.

Au regard de la sécheresse qui touche la totalité du rayon de Roquefort, il va être impossible de respecter ce point du cahier des charges.

Il est possible d'obtenir une dérogation à ce niveau en cas de reconnaissance officielle en calamités agricoles.

Notre demande :

- **Obtenir au plus vite une reconnaissance en calamités agricoles afin d'obtenir une dérogation auprès de l'INAO.**

- **Modification d'assolement : de la tolérance dans les contrôles !**

De nombreux exploitants nous ont interpellés car ils ont semé des prairies avec des légumineuses mais ces dernières n'ont pas levé en raison de la sécheresse.

Théoriquement, il faudrait renvoyer une modification de déclaration à la DDT, mais cela entraîne une perte des aides couplées ainsi que d'autres soutiens découplés et ICHN.

Les agriculteurs voient cela comme une double peine : sécheresse et perte des aides PAC.

Notre demande :

- **Les contrôles surfaces de cet été devront intégrer ce paramètre indépendant de la volonté des agriculteurs pour ne pas les pénaliser.**



Contacts presse :

Laurent Saint Affre, président de la FDSEA de l'Aveyron : 06 14 36 52 42

Michaël Garrigues, co-président des Jeunes Agriculteurs Aveyron : 06 47 95 39 31

Julien Tranier, co-président des Jeunes Agriculteurs Aveyron : 06 17 05 96 89

Nathalie Puech, chargée de communication de la FDSEA de l'Aveyron : 07 69 20 22 86